

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 26 (1979)
Heft: 6

Artikel: Etat démocratique et défense nationale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-366638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etat démocratique et défense nationale

Lors du rapport de la zone territoriale 1, le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, chef du Département des finances et des douanes, a présenté aux officiers ce discours sur l'état démocratique et la défense nationale, digne d'être lu et relu.

«L'humanité sait calculer à une fraction de seconde près les occultations des satellites de la planète Jupiter. Elle sait construire des ordinateurs capables de traiter des dizaines de millions de données par minute, mais elle ne sait ni prévoir, ni éviter les violences civiles et les guerres étrangères qui, depuis des millions d'années ensanglantent et continuent d'ensanglanter les villes et les campagnes terrestres... Ainsi les hommes ont-ils bien des connaissances et des pouvoirs dont ils pourraient aisément se passer; mais ils continuent de subir bien des ignorances et bien des impuissances dont ils ressentent cruellement les effets.»

Cette constatation de Jean Fourastié s'inscrit en préface à l'ouvrage *Le Défi de la Guerre* publié il y a trois ans par Gaston Bouthoul et René Carrère.

Et dans leur conclusion ces deux polémologues distingués lancent ce défi à l'homme d'aujourd'hui: «L'homme prométhéen et angoissé de cette fin du XXe siècle a maintenant le pouvoir de tirer de sa connaissance, de son inquiétude et du sens retrouvé des solidarités la lucidité et le courage de mieux maîtriser le feu qu'il déroba aux dieux.»

Mais Bouthoul et Carrère constatent aussi, à l'encontre de leur propre optimisme: «L'Homme de raison de 1740, dans son ingénuité, son individualisme, sa foi aveugle dans la raison et son ignorance des phénomènes de violence, précipita le monde dans les guerres totales, les révolutions et les génocides.»

En a-t-il été différemment dans l'histoire? Avouons que le christianisme, ou plus exactement la chrétienté, dans son admirable amour du prochain, a armé plus de bras non seulement défensifs, mais conquérants qu'elle

n'en a désarmé, bien loin de compter sur la seule force de l'esprit pour sauvegarder son existence, ou affirmer sa prépondérance face à d'autres manières de croire et de vivre.

La Révolution française, dans son explosion initiale de fraternité et de générosité, se répandait en déclamations pacifiques. Les guerres avaient été jeux de rois. Le peuple, bon de nature, ne pourrait vouloir la guerre. Et pourtant, de la guerre défensive du début aux conquêtes napoléoniennes, en passant par les engagements de croisade révolutionnaire, la Révolution fit de l'Europe le plus gigantesque champ de bataille et de la guerre-affaire privée, fit une guerre de dimension nationale, mobilisant toutes les énergies de la nation: «Tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées.»

«Les jeunes gens iront au combat, dit un décret de la Convention; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances; les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux; les enfants mettront le vieux linge en charpie; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République.»

C'est déjà la guerre totale que réclamera, un siècle et demi plus tard, le forcené Dr Goebbels. Hélas, la démocratie qui est sans doute le régime le plus équitable, n'échappe pas plus à la tentation de la guerre que les régimes d'autorité.

Et la puissance militaire la plus forte au monde ne fera pas oublier que les Soviétiques de 1917-1918 entendaient déclarer la paix aux Empires centraux, suivant en cela la troisième strophe de l'Internationale:

«Les rois nous saoulaient de fumée
Paix entre nous, guerre aux tyrans
Déclarons la guerre aux armées
Crosse en l'air et croisons les bras
Et si ces cannibales s'obstinent
A faire de nous des héros

Ils sauront bientôt que nos balles
Sont pour nos propres généraux.»
Tel est le cheminement classique, car «le destin, pour reprendre ce mot de Giraudoux, entend se ménager son festival, le déchaînement de cette brutalité et de cette folie humaines qui seules rassurent les dieux».
Les arguments de raison, ni ceux de fraternité universelle n'ont de prise sur ce déchaînement.

A quoi servit-il que quelques années avant 1914, dans une Europe apparemment raisonnable, *La grande Illusion* de Norman Angell ait annoncé l'irrationalité économique, et les conséquences funestes d'une guerre entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne?

Les grands élans genevois de la Société des Nations, tout le pathétique sincère d'Aristide Briand, l'intelligence de Stresemann, les MacDonald, les Chamberlain n'ont pas empêché le IIIe Reich, la Seconde Guerre mondiale, et le caractère suicidaire qu'elle devait revêtir pour l'Europe largement tributaire désormais, et par ses propres fautes, de la puissance économique et militaire des Etats-Unis, dépendante de l'équilibre précaire entre les formidables potentiels de guerre accumulés à l'Est et à l'Ouest.

Equilibre précaire. Sans doute aurait-on pu penser que la ligne de partage arbitrairement tracée à Yalta pourrait délimiter durablement en Europe et dans ses abords au moins le monde démocratique et le monde communiste. La fermeté du président Truman et du général Marshall, son secrétaire d'Etat, Doctrine Truman, Plan Marshall, politique du containment, avaient renforcé le barrage. De leur côté, ceux d'en face avaient, à Berlin, à Prague, à Budapest, su, avec les moyens appropriés, colmater les fissures, décourager les vellétés de fronde et dissiper les effluves par trop printaniers. On s'était installé dans le partage, comme dans un gentlemen agreement, dans une relative détente, échangeant à l'occasion des fleurs et des cocktails, se résignant à vivre différemment, une certaine croissance économique aidant, de part et d'autre. Sommes-nous entrés dans une période plus mouvementée, au moins plus mobile? L'excellent chroniqueur international qu'est André Fontaine parle dans le *Monde* du 1er janvier de l'année écoulée comme de celle des «grands ébranlements», «d'une série de chocs sismiques, dont aucun, pour le moment, n'a véritablement mis en cause les grands équilibres internationaux mais qui en ont mis en évidence l'extrême fragilité».

Mobilité et nervosité plus grande en Afrique, plus largement terrain de combat, d'influence et d'intervention militaire extérieure, comme sur un échiquier de championnat impitoyable. Mobilité en Chine, où la nouvelle direction semble prête à une politique à la fois plus ouverte et plus active, soit avec le Japon, soit avec les Etats-Unis comme avec l'Europe.

En résultera-t-il la résurgence du complexe d'encerclement traditionnel à la Russie? Sans y voir une correspondance délibérée, un plan stratégique systématiquement exécuté, on ne peut se défendre de se poser quelques questions quant à ce cordon de secousses sismiques d'Est en Ouest qui passe du règlement de compte indo-chinois au profit du Vietnam, aux troubles en Inde et à la remontée de Mme Indira Gandhi, à la mise en place d'un nouveau régime en Afghanistan, à l'explosion de colère iranienne où l'on ne saurait voir la seule et pure volonté de Mahomet et de ses ayatollas, aux désordres qui affectent la Turquie, à la situation plus difficile du gouvernement Caramanlis à Athènes, à la rupture albano-chinoise, aux problèmes tôt ou tard posés par la succession du maréchal Tito dans une Yougoslavie aux contrastes intérieurs fortement marqués. Cette chaîne sismique est probablement l'effet du hasard. Mais certains constatent, comme on dit, que le hasard fait bien les choses à l'occasion.

Mobilité et nervosité plus grandes en Europe. Une Europe qui, malgré sa solidarité d'évidence, malgré ou à cause de sa relative prospérité, du développement de ses institutions sociales, cultive ses divergences économiques, ses disparités monétaires, ses dialectiques politiques, l'instabilité de ses régimes, ses grèves en chaîne. Une Europe terriblement semblable aux cités grecques du IV^e siècle av. J.-C. se déchirant en palabres tandis que Philippe de Macédoine entraîne ses légions.

Quelle sera, dans cette mobilité et dans cette nervosité plus grandes, la destinée de la Suisse? Mais rejetons, à vrai dire, ce terme de destinée. Nous n'entendons pas vivre d'horoscopes. Et devant la difficulté des circonstances, les dangers qui peuvent nous menacer, nous n'entendons pas tant, pour reprendre Denis de Rougemont, nous demander ce qui va nous arriver, mais plutôt ce que nous avons à faire. Cela, dans le présent siècle, les Suisses se le sont dit deux fois, clairement, et fermement. Ils ont su garder l'indépendance et la paix. C'est ce que constate, dans sa lucidité, Raymond Aron dans son ouvrage *Paix et Guerre entre*

les Nations: «Personne n'a mis en doute, au XX^e siècle, que la Suisse se défendrait si elle était attaquée. La Suisse a multiplié les preuves de sa résolution par les sacrifices consentis pour l'armement et l'entraînement de son armée. La force militaire de la Suisse suffisait à rendre coûteuse, pour un agresseur éventuel, l'occupation du territoire. La capacité suisse de dissuader l'agression dépendait à la fois des moyens matériels accumulés par le gouvernement et du courage, de la cohésion que les chefs d'Etat étrangers prêtaient au peuple.»

En serait-il de même aujourd'hui? En quoi les conditions d'un conflit européen se sont-elles modifiées? Dans quelle mesure notre capacité de résistance s'est-elle adaptée à des conditions nouvelles?

Je pars de l'idée, d'abord, que les motivations de défendre notre indépendance, notre libre détermination subsistent dans toute leur force. Sans doute nous en rendons-nous compte: ce serait une grande folie que de vouloir être sages tout seuls. Dans l'interdépendance économique, dans l'interconnexion des ondes et des media, dans la mobilité des déplacements, cette indépendance ne peut être isolationnisme. A une plus étroite solidarité de fait correspond, impérativement, une nécessité de coopérer, dans le cadre européen, dans le cadre international. Mais entre cette coopération délibérément consentie et un asservissement de contrainte, de tutelle, soit par la force pure et simple, soit par un alignement idéologique, il y a la différence qui s'appelle: liberté. Et une liberté que les contrastes d'ailleurs, aux quatre points cardinaux, nous font apprécier à sa valeur concrète, même si des sociologues patentés et autres marxistes «tendance ouin-ouin» — comme le disait un hebdomadaire français — s'évertuent à nous démontrer, télévision ouverte à tour de cadran, que nous sommes manipulés, frustrés et aliénés par la mécanique capitaliste qui va jusqu'à nous priver de notre mort, la détournant à ses fins et à son profit. «La liberté, disait-on en France sous l'occupation allemande, c'est quand on sonne chez vous à 6 heures du matin et que vous savez que ce ne peut être que le laitier.»

Liberté de nos personnes, cohésion aussi de la communauté où nous vivons. C'est à la fois une raison d'être, de s'affirmer, commune, canton, pays, et une force de résistance. Cette cohésion, même si elle tire exemple et vigueur de l'histoire, ne va pas nécessairement de soi, par force d'inertie, en quelque sorte. Il

faut veiller sur elle. Elle implique une volonté de consensus et de tolérance mutuelle de nos diversités, que ce soit nos diversités d'options politiques, de confessions, de conditions sociales, ou plus encore nos personnalités cantonales diverses de langue, de culture et d'histoire. Nous ne devons pas oublier que la profonde division intérieure de 1798, entre cantons souverains se jalouant les uns les autres, entre patriciens et sujets à l'intérieur des cantons, a encouragé, appelé, facilité l'invasion de notre pays, cinq années d'occupation, de guerre civile et de guerre étrangère. En 1914–1918, une forte tension entre Alémaniques et Romands, une insuffisante conscience de la condition difficile des salariés, nous ont mis à la limite de graves déchirements intérieurs. Le 11 novembre 1918, en même temps que l'armistice était signé entre les belligérants, la grève générale était déclenchée en Suisse, la Suisse qui pendant la guerre avait vu se constituer à Zimmerwald, avec Lénine, l'organisation communiste internationale. Le problème se posait, en cas de troubles durables, d'une intervention d'une armée alliée pour rétablir l'ordre chez nous, si nous n'avions pas été capables de le faire.

La situation fut fort différente et la cohésion autrement forte durant la Seconde Guerre mondiale, et notamment durant les quatre années où nous étions littéralement encerclés par les puissances totalitaires. Il y eut sans doute quelques marginaux rêvant d'un fascisme helvétique en hallebardes et chemises grises. Comme il y eut quelques habiles prêts à s'accommoder avant la lettre d'un ordre nouveau et d'en tirer profit. Mais cela resta folklorique et marginal. Il a fallu sans doute, avec les Alliés comme avec l'Axe, négocier notre ravitaillement. Cela fut fait sans concession contraire à notre indépendance. Ni le gouvernement, ni le commandement de l'armée n'ont donné la main à quelque alignement et à quelque complaisance, en dépit du potentiel militaire et du triomphalisme de l'Axe. Son intelligence narquoise ne rendait pas le chef du Département politique d'emblée populaire au tout-venant de la politique. Il n'a jamais, face aux représentants de l'Axe, dérogé à la politique d'indépendance et de neutralité.

Ce ne sont pas quelques écrits, ou quelques films, cherchant inlassablement les failles et les fissures, fouillant les poubelles de l'histoire, sollicitant les archives, tirant de quelques cas particuliers des généralisations culpabilisantes qui sauraient, en procès d'intention malveillants, réfuter cette

réalité de paix, de liberté, de libre expression et de forte cohésion que nous avons vécue entre 1939 et 1945 sous la protection de notre armée.

La cohésion intérieure fut maintenue, se renforça, sans la moindre tension entre majorité et minorité, sans la moindre ombre dans les rapports entre les Alémaniques et les Romands. Les allocations en compensation de salaire aux soldats, les rapports positifs entre les partenaires sociaux évitèrent les tensions sociales de 1918.

Qu'en serait-il aujourd'hui? Quelle serait la cohésion, quelles seraient la capacité et la volonté de résistance du peuple suisse si la malice des temps nous contraignait à l'éprouver?

En un quart de siècle, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, nos conditions de travail, de vie, de loisirs se sont fondamentalement transformées, au niveau d'un roman de science-fiction devenant réalité. Amélioration des revenus réels, généralisation du confort, extension des loisirs, mobilité des déplacements, développement de la sécurité sociale: jamais l'histoire des conditions sociales n'a cheminé plus rapidement. Dans le contexte européen, notre situation est la plus enviable et la plus enviée: le revenu le plus haut, les impôts les plus bas, l'emploi mieux assuré qu'ailleurs.

Mais l'indice du produit national brut n'est pas automatiquement l'indice de la satisfaction, ni celui de la cohésion nationale. Notre civilisation confortable et sophistiquée est techniquement et moralement vulnérable. Elle l'est techniquement, puisqu'il suffit d'un moment de surcharge de tension pour couper l'énergie à toute la France. Cette civilisation est vulnérable moralement. On considérera moins le fait qu'il nous aurait été impossible d'acquérir une voiture il y a trente ans, et le privilège d'en avoir une aujourd'hui que le décalage de cylindrée entre cette voiture et celle du voisin.

S'il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux, il est plus facile aux peuples pauvres – et Dieu sait si certains le sont – de supporter moralement leur misère qu'à un peuple riche d'accepter un simple ralentissement, une simple modération de sa croissance. Alors que nous avons, plus que d'autres, surchauffé notre chaudière économique, pratiqué une surexpansion discutable à grand renfort de main-d'œuvre étrangère, il semble que la moindre récession, la moindre augmentation de quelque 1000 chômeurs

plongent les mass media et les augures économiques dans un abîme de crise apocalyptique. Certes nous prenons très au sérieux les difficultés de l'horlogerie ou d'autres branches de notre économie. Mais les lamentations de Jérémie sont indécentes au moment où face au bon 5 % de population active au chômage en Europe, nous n'atteignons pas à 1 %, où face aux 13 000 chômeurs il se propose 9000 emplois vacants et où nous ajoutons à un taux d'occupation très élevé plus de 600 000 travailleurs étrangers, dans une proportion nulle part ailleurs atteinte. Certes, nous devons être vigilants au sort des moins bien placés d'entre nous. Cette préoccupation de solidarité essentielle ne nous autorise pas à cultiver la lamentation générale et le défaitisme économique, qui prépare le défaitisme tout court. Mais nous donnons au peuple suisse plus de fermeté et plus de confiance que tant de radotages et de barbotages.

La cohésion du pays forme un tout dans le travail, dans la solidarité sociale, dans la volonté de rester maître de son destin, c'est-à-dire dans la volonté de défense par l'engagement militaire.

Les menaces à l'indépendance nationale sont de nature diverse, enrichies de toutes les possibilités et de tous les gadgets de la civilisation sophistiquée de notre temps.

Elles commencent par la détérioration économique et son exploitation politique: les grèves sauvages que l'on connaît ailleurs en sont une manifestation qui dépasse le droit du travailleur à faire valoir ses revendications.

Les menaces se poursuivent par le terrorisme de petits groupes organisés, capables de tenir un peuple sous l'empire de la peur, d'en neutraliser les centres névralgiques, d'en paralyser les activités, de rendre inefficace l'autorité de l'Etat. Or ce divertissement de jeunes gens de bonne famille – malgré une certaine récession – se porte beaucoup ces temps. Il joint le dépaysement du tourisme à l'attrait du western. Mais son efficacité peut ébranler l'Etat: il faut prévenir avec fermeté et préparer les parades qui sont devenues un aspect essentiel de notre défense. Mais la défense militaire proprement dite adaptée aux conditions d'aujourd'hui garde toute son importance.

Il est bien évident que notre défense nationale ne peut négliger aucune des éventualités de conflit. Or la défense ne s'improvise pas en génération spontanée au moment du danger. Elle se prépare. Elle se paie en sacrifice de temps et en impôts, qui demeurent d'ailleurs les plus bas de l'Europe. Il

faut donc accorder l'attention, le temps et les crédits nécessaires à la défense classique, solidement articulée sur les points forts du terrain, mais disposant, sur le plan tactique, de la mobilité nécessaire à une défense active. Il en va de même de la protection de la population en abris et en organismes d'intervention. J'en arrive au budget militaire. Celui-ci se trouve, comme il est naturel à un budget militaire, pris entre deux feux. Certains, se référant à l'effort d'autres Etats l'estiment insuffisant et – sans m'indiquer d'ailleurs les moyens de financer l'opération – demandent un effort supplémentaire substantiel pour notre armement.

D'autres, au contraire, estiment que le budget de la défense n'a pas fait sa part dans les exercices successifs de modération des dépenses et qu'il empiète lourdement sur les vocations sociales de notre pays. Ce n'est pas, vous le savez, l'opinion du Conseil fédéral, et ce n'est pas non plus l'opinion du Parlement. En octobre, le Conseil national a approuvé, par 102 voix contre 23, un postulat qui demande au gouvernement d'augmenter les dépenses militaires dans le domaine de l'armement de manière à atteindre d'ici 1984 les objectifs du Plan directeur 80. Mais tentons d'y voir clair, et vous comprendrez, à cet effet, mon recours à quelques chiffres. En 1960, le budget de la défense nationale s'inscrivait à 970 millions aux comptes de la Confédération. C'est-à-dire: 37 % des dépenses fédérales, très largement au premier rang, et 2,5 % du produit national brut. En 1979, ce même budget s'inscrira à 3,320 milliards, soit 20,1 % des dépenses fédérales, au premier rang des dépenses, la seconde place étant dévolue aux engagements sociaux de la Confédération. Ces 3,320 milliards représentent, selon les prévisions, 2,1 % du produit national brut, proportion d'ailleurs constante ces dernières années.

On constate d'abord que la place prépondérante du budget militaire en 1960 est devenue relative: de 37 % à 20,1 % des dépenses. C'est que les tâches de la Confédération se sont, entre-temps, considérablement accrues et fortement diversifiées.

Le budget total a été multiplié par 6, le budget militaire par un peu plus de 3, le budget des routes et des chemins de fer par 17 et celui de l'éducation par 14. Quant à celui de la prévoyance sociale, comprenant les versements fédéraux à l'AVS, à l'AI et à l'assurance-maladie, il s'est développé au multiplicateur 10, l'institution fédérale AVS-AI voyant, dans le même

temps, ses dépenses multipliées par 16. Il est donc faux de prétendre que le développement, modéré, du budget militaire a entravé le développement de la prévoyance sociale. Notre pays s'est, délibérément, doté d'un régime de sécurité sociale conforme à l'équité et à la solidarité. Les nécessités de la sécurité nationale ne s'y inscrivent pas en contradiction. Et si l'on parle des exercices de contraction budgétaires où nous ont, ces cinq dernières années, contraint les déficits croissants, on constatera que, par rapport à 1973, les dépenses militaires, au budget 1979, ont progressé encore de près de 770 millions, les dépenses sociales de 810 millions en six ans. C'est donc une contre-vérité que d'affirmer que nos économies – qui sont d'ailleurs en fait une ferme *modération* des dépenses et non une réduction – se soient faites «sur le dos des petits».

On peut d'ailleurs renverser le problème et se demander si le budget militaire n'a pas, par son cheminement beaucoup plus lent que celui du train social, souffert, en valeur réelle, dans le développement général du budget. L'a-t-on dévalué?

Si nous comptons non plus en francs dépréciés par l'inflation, mais en francs constants, en corrigeant la donnée nominale par l'indice des prix, nous constatons que le budget de la défense de 1960 serait, aujourd'hui, de 2 milliards de francs environ. Ainsi, en valeur réelle, en substance et – tout particulièrement – en achat de matériel de plus en plus complexe et varié, le budget militaire a augmenté de plus de 1,3 milliard de francs actuels, soit de 65 % en dix-neuf ans. Il n'a donc pas été laissé à l'abandon.

S'il reste, en proportion du produit national brut, inférieur apparemment aux efforts consentis ailleurs – 6 % aux Etats-Unis, 12 % en URSS, 3,7 % en France, 5,5 % dans la République fédérale d'Allemagne, 3,3 % dans les Etats du Pacte de Varsovie, 3,7 % en Suède, plus de 5 % en Yougoslavie, sans parler des 35 % d'Israël –, il faut songer:

1. que le niveau du produit national brut suisse est particulièrement élevé et que, par-là, notre 2 % représente, en valeur réelle, un montant plus important qu'ailleurs.

Il nous faut noter ensuite:

2. que notre territoire est restreint; nous n'avons pas, par exemple, le vaste espace aérien ou les côtes maritimes de la Suède à contrôler;

3. notre défense repose – dans un territoire limité et montagneux – sur une infrastructure de fortifications d'abris,

de destructions qui n'atteint vraisemblablement nulle part ailleurs une telle densité et qui garde, dans les diverses éventualités du combat moderne, sa signification;

4. enfin il faut évoquer le caractère milicien de notre armée, l'énorme volume de travail non rétribué que doivent assumer les cadres, la mobilisation rapide et décentralisée, le quadrillage défensif du pays. Ainsi nos effectifs mobilisables sont, en proportion à la population, parmi les plus élevés et dépassent, dans la proportion du simple au triple ou au quadruple les effectifs en actif et en réserve que peuvent mettre en ligne des pays de notre dimension, où la durée du service, il est vrai, postulerait un entraînement plus accompli.

Cela nous amène à la question cycliquement posée de l'armée de milice ou de l'armée de métier. L'extraordinaire technicité de la guerre moderne nécessiterait l'engagement de mécaniciens-soldats de métier, de pilotes d'avions ou de conducteurs de char professionnels. Il est possible que se fasse sentir l'obligation de renforcer les effectifs permanents.

Mais il y aurait les plus grands dangers à confier à une armée restreinte de spécialistes professionnels la défense du pays. Je ne pense pas, pour le cas suisse, au danger pour l'exercice démocratique que représente, dans les nombreux Etats, une garde prétorienne, une armée que j'appellerai bleue pour ne pas la situer, une milice populaire qui n'a rien de la milice, ni rien de populaire, qui n'est qu'un parti en armes, dont le poids dans l'Etat est, par la force des choses, déterminant.

Je pense, surtout, dans notre cas, si notre défense était confiée essentiellement à des professionnels, au désintéret total que la défense du pays, et bientôt le pays même, auraient pour la masse des citoyens. Et, comme la Rome du Bas-Empire, enrôlant des Barbares, ou les monarchies du XVIIIe recrutant des soldats suisses, nous aurions vite fait de trouver comode de confier notre défense à des mercenaires étrangers.

Sur le plan financier, il semble démontré que l'armée de professionnels, ou de volontaires prolongés, attirés par d'importants salaires, est plus coûteuse que l'armée de milice. Sur le plan stratégique, la notion du fer de lance, de l'armée réduite chère, avant 1939, au général de Gaulle, très technique et très mobile, convient mieux à un corps expéditionnaire – ce qui n'est pas notre propos – qu'à une défense en surface, décentralisée, dif-

fuse, omniprésente, engageant de gros effectifs.

Je lisais, récemment, sous la plume d'un leader de la gauche française, Jean Marceau: «La défense concerne chaque citoyen. Elle n'est pas une activité abstraite coupée dans le temps ni le domaine réservé des spécialistes. Elle est une activité quotidienne et revêt de multiples aspects. Elle est l'affaire de tous.»

»La défense a pour objet de servir et de protéger le peuple en lui assurant les moyens de choisir librement le destin et la forme de société qui lui conviennent. Ce but ne peut être atteint par la seule technique mais par l'existence, dans le peuple, d'un esprit débouchant sur une volonté de défense.»

Ce que l'on pense, non loin d'ici, découvrir, c'est ce que nous possédons dès longtemps, que nous entendons maintenir, dans son esprit, dans sa réalité, la notion de communauté en armes que représente l'armée de milice.

Mais ne nous y trompons pas, l'armée de milice ne saurait être une armée au rabais, une garde nationale de style abbaye, ou contemporains en uniforme, jouant au soldat le dimanche après le culte, serrant difficilement le ceinturon sur des ventres trop pleins.

Ce n'est d'ailleurs, malgré certaines apparences extérieures, pas du tout ce que demande la jeunesse de notre temps: une jeunesse aussi saine que celle de tous les temps. Une jeunesse qui ne conteste pas tant les règles du jeu et les exigences du service. Mais une jeunesse qui s'étonne plutôt de nos propres abandons et qui critique plutôt l'insuffisante exigence que notre génération marque dans l'exercice de ses responsabilités.

Cette condition de milice implique une volonté d'engagement plus forte, une volonté de défense générale qui ne se laisse pas entamer par les sophismes et les multiples prétextes au refus de servir. Cette nécessité d'une cohésion dans la volonté de défense met en relief le rôle des cadres, particulièrement au contact, du sous-officier au commandant de compagnie et au commandant de bataillon. Un rôle d'entraîneur, payant d'exemple, exigeant de lui-même pour exiger des autres. Car les concessions faites en son temps sur les problèmes de forme ne réduisent en rien les exigences sur le fond et sur la discipline essentielle qui seules donnent à la troupe la conviction de l'utilité de sa formation et de son efficacité. On ne saurait convaincre et entraîner en s'excusant de commander.

Partie romande

Mais la cohésion de l'armée est elle-même conditionnée par la cohésion du pays, par la certitude qu'il a quelque chose à défendre qui vaut d'être défendu.

La défense militaire, la résistance par la force demeurent une condition de la liberté, je dirai même de la survie. Il ne faut pas compter sur la moindre efficacité des démonstrations de résistance passive quand la violence se déchaîne.

Citant des exemples historiques et des exemples récents – on en pourrait trouver de plus récents encore –, Raymond Aron dans *Paix et Guerre*, conclut que «le coût de l'asservissement, pour un peuple et une culture, peut être plus élevé que le coût de la guerre, même de la guerre atomique»; 3000 ans de guerre et de persécutions, ajouterai-je, n'ont pas détruit le peuple d'Israël.

«La seule certitude qu'apporterait le

désarmement unilatéral serait la certitude de l'impuissance. Or l'impuissance, pour une collectivité, signifie l'extrême incertitude, l'esclave qui dépend du caprice de son maître n'a pas de sécurité. L'Etat sans armes, à la merci d'un Etat armé, n'a pas de sécurité.»



Urinoir-Anlage Mod. 2000 System Ernst

Hygienische Entwicklung für höchste Ansprüche

Speziell für: ● Militär ● Zivilschutz ● öffentliche Anlagen

– ohne Wasserspülung –
geruchlos

Wandelement 65 cm
Standbreite
Polyester weiss
Glasfaserverstärkt
Eingebauter Spezialölsiphon
Urinbeständig
Einfache Montage

F. Ernst Ing. AG
8036 Zürich

Weststrasse 50–52
Postfach 1106
Telefon 01 33 60 66
Telefon 01 35 36 55



Hochdruck-Reiniger K. E. W.

haben mehr unter der Haube; sie leisten deshalb auch mehr und sind ausgesprochen langlebig.

Profis wählen K. E. W.!

Verlangen Sie die vollständigen Dokumentationen oder eine praktische Vorführung in Ihrem Betrieb.

F. T. Sonderegger AG, 9322 Egnach, Telefon 071 66 15 46



Oubliez tout ce que vous avez appris jusqu'à ce jour sur les assemblages de tubes par brides, vis de rappel, etc...

car avec les manchons Straub Grip 16-T 100 vous le ferez de façon plus simple, plus rapide et surtout plus sûre.

Que cache tout cela?

Vous assemblez vos tubes avec notre manchon d'accouplement sans préparation spéciale

des extrémités pour obtenir des conduites étanches

d'une très grande longévité et ceci jusqu'à une pression de service de 16 kg/cm².

Demandez-nous des renseignements détaillés!

Vous devez absolument savoir de quelle manière vous pourrez profiter de notre nouveau mode d'accouplement.

Beaucoup de vos confrères l'utilisent déjà.

Lamelles d'ancrage en acier inoxydable

Hauteur minimale

Fermeture à vis simple

corps en acier inoxydable



Approuvé même pour des conduites à gaz!



straub
kupplungen
ag

technique de raccordement des tubes

CH-7323 Wangs / Suisse
Téléphone 085 / 2 37 56, Telex 74 276 strwa-ch

Manchette d'étanchéité sans vieillissement

Distributeurs en Suisse:

BOSSARD + STAERKLE AG
6301 Zug
Telefon 042 / 23 11 23

DEBRUNNER FRANCILLON S. A.
1002 Lausanne-Crissier
Tel. 021 / 35 13 31

DEBRUNNER AG
9014 St. Gallen
Tel. 071 / 29 11 71

F. + H. ENGEL SA
4057 Basel
Tel. 061 / 26 08 14

F. + H. ENGEL SA
2504 Bienne
Tel. 032 / 41 29 66

DEBRUNNER AG
Stahlhandel
4402 Frenkendorf
Telefon 061/94 52 44

HAUSER AG
9001 St. Gallen
Telefon 071 / 22 88 75

KIENER + WITTLIN AG, BERN
3052 Zollikofen / Bern
Telefon 031 / 86 11 11

KIENER + WITTLIN AG, BERN
Filiale Susten
3952 Susten VS
Telefon 027 / 63 15 25

ADOLF LOCHER AG
8952 Schlieren
Telefon 01 / 730 48 11

ADOLF LOCHER AG
7000 Chur
Telefon 081 / 24 54 54

ADOLF LOCHER AG
9450 Altstätten
Telefon 071 / 75 25 25

PESTALOZZI + CO
8953 Dietikon
Telefon 01 / 743 21 11

Coupon
Je m'intéresse aux caractéristiques de votre manchon d'accouplement. Veuillez me faire parvenir votre documentation sans engagement.
Nom: _____
Adresse: _____